



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chiens

Question écrite n° 9854

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les inquiétudes - de nombreux citoyens - relatives à la divagation de chiens, tant en ville qu'à la campagne. En effet, les chiens errant sur la voie publique, sans laisse, constituent souvent une menace pour la sécurité des Français. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre pour garantir la sécurité des personnes en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9854

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2002, page 5224